

Réunion du Pôle Sud le 10/12/2019 :

Présents : MM. BROUSTE (Président) – M. BARRIERE – CHAMOULAUD – GAUDET – GUICHARD – LACOMBE – ROUMAGE.

Absent : MM. SEYNAT – TACHON – VERGNAUD.

Administratif : M. SAVIGNAT.

Tout Dossier qui arrivera directement à la LFNA, sans passer par la CDTIS concernée, sera retourné à cette dernière mais avec un courrier à l'expéditeur pour rappel du bon fonctionnement de la procédure à suivre.

DOSSIERS VALIDES PAR LA CFTIS et TRANSMIS AUX INTERESSES

Les clubs accédant en division supérieure (voir titre 6.3) de la D1 à la R3 et de la D2 à la D1 – **niveau 5 ou 5SYE** exigé des règlements fédéraux 2014

IMPORTANT : Chapitre 6.3 – ACCESSION – RÉHABILITATION

1. En cas d'accession au niveau supérieur de compétition, **la mise en conformité conformément au présent Règlement** devra être réalisée dans les trois années civiles qui suivent l'accession. Le délai, prévu en ce cas, fera l'objet d'un échéancier entre le propriétaire de l'installation sportive et la FFF, signé par les deux parties dès la première année d'accession.

2. Dans le cas d'une réhabilitation de tout ou d'une partie de l'installation sportive existante, avant la mise en chantier, une étude sur la mise en conformité au présent Règlement doit être effectuée et transmise pour avis préalable à la Commission des Terrains et Installations Sportives.

RAPPEL IMPORTANT : La distance ligne de touche / main courante ou pied de but mobile pour foot A8 et Foot A11 est impérativement de 2m50 sans équipement divers.
En cas d'accident, le propriétaire de l'équipement peut être mis en cause

Glossaire :

CFTIS : Commission Fédérale des Terrains et Installations Sportives

CRTIS : Commission Régionale des Terrains et Installations Sportives

AOP : Arrêté d'Ouverture au Public

PV CDS : Procès-Verbal de la Commission de Sécurité

PV du n°3 du 28/11/2019 :

INSTALLATIONS

NEUVILLE DE POITOU – COMPLEXE SPORTIF – 861770201 : Au regard des éléments transmis, la C.F.T.I.S. prononce le classement de cette installation en **Niveau 4 SYE** jusqu'au **22/10/2029**.

PAREMPUYRE – COMPLEXE SPORTIF LEO LAGRANGE 1 – NNI 333120101 : Au regard des éléments transmis, la C.F.T.I.S. prononce le classement de l'installation en **Niveau 5 SYE** jusqu'au **09/10/2029**.

POITIERS – COMPLEXE SPORTIF SAINT NICOLAS – NNI 861940101 : Au regard des éléments transmis, la C.F.T.I.S. prononce déclassement de cette installation en **Niveau 5 SYE** jusqu'au **31/03/2023**, **dans l'attente des travaux demandés dans le rapport**.

SADIRAC – STADE DE CREON 2 – NNI 333630202 : Au regard des éléments transmis, la C.F.T.I.S. prononce le classement de l'installation en **Niveau 5 SYE** jusqu'au **16/10/2029**

TALENCE – STADE DE THOUARS 4 – NNI 335220204 : Au regard des éléments transmis, la C.F.T.I.S. prononce le classement de cette installation en **Niveau 4 SYE** jusqu'au **04/09/2029**.

ECLAIRAGES

ANGLLET – STADE CHOISY – NNI 640240201 : *La Commission constate que la valeur de l'éclairage moyen horizontal (239 Lux) est inférieure à la valeur réglementaire pour un classement en niveau E4 (250 Lux à la mise en service).*

La CFTIS confirme le classement de l'éclairage de cette installation en **niveau E5** jusqu'au **22/06/2021**.

BERGERAC – STADE DE CAMPREAL – NNI 240370101 : La CFTIS confirme le classement de l'éclairage de cette installation en **niveau E3** jusqu'au **16/12/2020**.

EYSINES – PLAINE DE JEUX DU PINSAN 7 – NNI 331620107 : La CFTIS confirme le classement de l'éclairage de cette installation en **niveau E4** jusqu'au **26/03/2020**.

LIBOURNE – STADE JEAN ANTOINE MOUEIX 1 – NNI 332430101 : La CFTIS confirme le classement de l'éclairage de cette installation en **niveau E3** jusqu'au **17/11/2020**.

PEYREHORADE – GYMNASSE MUNICIPALE – NNI 402249901 : La CFTIS prononce le classement de l'éclairage de cette installation en **niveau EFutsal 2** jusqu'au **28/11/201**.

ROUFFIGNAC SAINT CERNIN – STADE MUNICIPAL – NNI 243560101 : La CFTIS confirme le classement de l'éclairage de cette installation en **niveau E4** jusqu'au **18/12/2020**.

TRELISSAC – STADE FIRMIN DAUDOU 1 – NNI 245570101 : La CFTIS confirme le classement de l'éclairage de cette installation en **niveau E3** jusqu'au **15/11/2020**.

PV du n°4 du 19/12/2019 :

INSTALLATIONS

BERGERAC – STADE LE BARRAGE LE PONT ROUX 3 - NNI 240370403 : Au regard des éléments transmis, la C.F.T.I.S. prononce le classement de l'installation en **Niveau 5 SYE** jusqu'au **28/11/2029**.

MARMANDE – STADE MICHELON 1 – NNI 471570101 : S'agissant d'une demande de confirmation de classement en **Niveau 3**, elle programme une visite fédérale. M. Frédéric RAYMOND, membre C.F.T.I.S. est désigné pour effectuer la visite de cette installation. Le service Terrains et Installations Sportives de la FFF se rapprochera du propriétaire pour programmer cette visite.

MONT DE MARSAN – STADE GUY BONIFACE – NNI 401920201 : S'agissant d'une demande de confirmation de classement en **Niveau 2**, elle programme une visite fédérale. M. Michel RAVIART, Président C.F.T.I.S. est désigné pour effectuer la visite de cette installation. Le service Terrains et Installations Sportives de la FFF se rapprochera du propriétaire pour programmer cette visite.

BAYONNE – STADE DIDIER DESCHAMPS 2 – NNI 641020202 : Au regard des éléments transmis, la C.F.T.I.S. prononce le classement de l'installation en **Niveau 4 SYE** jusqu'au **06/09/2029**.

ECLAIRAGES

CAPBRETON – STADE MUNICIPAL 1 – NNI 400650101 : La CFTIS prononce le classement de l'éclairage de cette installation en **niveau E4** jusqu'au **19/12/2020**.

NIEUL L'ESPOIR – STADE MUNICIPAL 1 – NNI 861780101 : La CFTIS prononce le classement de l'éclairage de cette installation en **niveau E4** jusqu'au **19/12/2020**.

BRESSUIRE – STADE ALAIN METAYER 1 – NNI 790490101 : La CFTIS confirme le classement de l'éclairage de cette installation en **niveau E4** jusqu'au **19/02/2020** (Date du relevé + 12 mois).

DISTRICT DE LA CHARENTE – 16

1. INSTALLATIONS EQUIPÉES D'UN TERRAIN EN GAZON NATUREL

1.1 Classements initiaux

1.2 Confirmations de niveau de classement

HIERSAC – STADE LOUIS NEXON – NNI 161630101

Cet équipement était classé **niveau 6** jusqu'au **11/10/2017**.

La commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement en **niveau 6**.

Elle classe cet équipement en **niveau 6** jusqu'au **28/11/2029**.

1.3 Changements de niveau de classement ou reclassement

ANGOULEME – PLAINE DE JEUX DES 3 CHÊNES 1 – NNI 160150401

Cet équipement était classé **niveau 6** jusqu'au **30/06/2019**.

La commission prend connaissance de la demande de changement de classement en **niveau 5** et des documents transmis :

- Rapport de Visite

- Plans

Elle classe cet équipement en **niveau 5** jusqu'au **30/06/2029**.

JARNAC – STADE MUNICIPAL 2 – NNI 161670102

Cet équipement était classé **niveau 5** jusqu'au **21/05/2025**.

La commission prend connaissance de la demande de changement de classement en **niveau FOOT A 11**.

Elle classe cet équipement en **niveau FOOT A 11** jusqu'au **19/12/2029**.

2. INSTALLATIONS EQUIPÉES D'UN TERRAIN EN GAZON SYNTHETIQUE

2.1 Classements provisoires

2.2 Classements niveaux 5sy, 5sye, 6sy, 6sye, foot a11sy, foot a11sye

2.3 Classements niveaux foot a8sy, foot a8sye, foot a5sy, foota5sye

2.4 Tests in-situ de maintien de classement

3. RETRAITS DE CLASSEMENT

4. DEMANDES D'AVIS PREALABLE

4.1 Installations équipées d'un terrain en gazon synthétique

4.2 Installations équipées d'un arrosage

4.3 Installations équipées d'un terrain en gazon naturel

4.4 Mise aux normes vestiaires pour un niveau 5 ou plus

4.5 Éclairage initial

5. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS DE FUTSAL

6. PROCÈS-VERBAL DE LA COMMISSION DE SÉCURITÉ - ARRÊTÉ D'OUVERTURE AU PUBLIC – ATTESTATION DE CAPACITÉ

7. PROCÈS-VERBAUX CDTIS

8. AFFAIRES DIVERSES

9. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE

9.1 Classements initiaux

9.2 Confirmations de classement

9.3 Changements de niveau de classement

10. RAPPORTS D'ARBITRE OU DE DÉLÉGUÉ

DISTRICT DE LA CHARENTE-MARITIME - 17

1. INSTALLATIONS EQUIPÉES D'UN TERRAIN EN GAZON NATUREL

1.1 Classements initiaux

BERNAY ST MARTIN – STADE MUNICIPAL – NNI 170430101

Cet équipement n'était pas classé.

La commission prend connaissance de la demande de classement en **niveau 6** et des documents transmis :

- AOP
- Plans

Elle classe cet équipement en **niveau 6** jusqu'au **02/10/2029**.

1.2 Confirmations de niveau de classement

1.3 Changements de niveau de classement ou reclassement

2. INSTALLATIONS EQUIPÉES D'UN TERRAIN EN GAZON SYNTHETIQUE

2.1 Classements provisoires

2.2 Classements niveaux 5sy, 5sye, 6sy, 6sye, foot a11sy, foot a11sye

2.3 Classements niveaux foot a8sy, foot a8sye, foot a5sy, foota5sye

2.4 Tests in-situ de maintien de classement

3. RETRAITS DE CLASSEMENT

4. DEMANDES D'AVIS PREALABLE

4.1 Installations équipées d'un terrain en gazon synthétique

4.2 Installations équipées d'un arrosage

4.3 Installations équipées d'un terrain en gazon naturel

4.4 Mise aux normes vestiaires pour un niveau 5 ou plus

4.5 Éclairage initial

5. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS DE FUTSAL

SAINTES – GYMNASE DES BOIFFIERS – NNI 174159903

Cette salle n'était pas classée.

La commission prend connaissance de la demande de classement **niveau FUTSAL4**

- Fournir AOP ou Attestation de capacité

- Fournir PV de la Commission de Sécurité

Elle classera cette installation en **niveau FUTSAL4** jusqu'au **15/10/2029 à réception de ces pièces.**

6. PROCÈS-VERBAL DE LA COMMISSION DE SÉCURITÉ - ARRÊTÉ D'OUVERTURE AU PUBLIC – ATTESTATION DE CAPACITÉ

7. PROCÈS-VERBAUX CDTIS

8. AFFAIRES DIVERSES

9. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE

9.1 Classements initiaux

SAINTES – GYMNASE DES BOIFFIERS – NNI 174159903

Cette salle n'était pas classée.

La commission prend connaissance de la demande de classement **niveau E FUTSAL4**

Eclairage moyen horizontal : 650 LUX

Facteur d'uniformité : 0,76

Rapport Emini/Emaxi : 0,55

Elle classera cette installation en **niveau E FUTSAL4** jusqu'au **15/10/2023**, **une fois l'installation classée.**

9.2 Confirmations de classement

ST GENIS DE SAINTONGE – STADE DE LA CANDELLERIE – NNI 173310101

Cette installation est classée **niveau E5** jusqu'au **19/01/2020**.

La commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement d'éclairage **niveau E5**.

Eclairage moyen horizontal : 185 LUX

Facteur d'uniformité : 0,76

Rapport Emini/Emaxi : 0,55

Elle classe cette installation en **niveau E5** jusqu'au **19/01/2022**.

9.3 Changements de niveau de classement

10. RAPPORTS D'ARBITRE OU DE DÉLÉGUÉ

DISTRICT DE LA CORREZE – 19

1. INSTALLATIONS EQUIPÉES D'UN TERRAIN EN GAZON NATUREL

1.1 Classements initiaux

1.2 Confirmations de niveau de classement

COSNAC – STADE MUNICIPAL – NNI 190630101

Cet équipement était classé **niveau FOOT A 11** jusqu'au **01/07/2019**.

La commission prend connaissance de la demande de changement de classement en **niveau 5** et des documents transmis :

- Rapport de Visite

- AOP

Elle classe cet équipement en **niveau 6** jusqu'au **01/00/2029** (*vestiaires non conformes*).

1.3 Changements de niveau de classement ou reclassement

SORNAC – STADE MUNICIPAL – NNI 192610101

Cet équipement était classé **niveau 6** jusqu'au **21/10/2019**.

La commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement en **niveau 5** et des documents transmis :

- Rapport de Visite

- AOP

Elle classe cet équipement en **niveau 6** jusqu'au **21/10/2029**.

2. INSTALLATIONS EQUIPÉES D'UN TERRAIN EN GAZON SYNTHETIQUE

2.1 Classements provisoires

2.2 Classements niveaux 5sy, 5sye, 6sy, 6sye, foot a11sy, foot a11sye

2.3 Classements niveaux foot a8sy, foot a8sye, foot a5sy, foota5sye

2.4 Tests in-situ de maintien de classement

3. RETRAITS DE CLASSEMENT

4. DEMANDES D'AVIS PREALABLE

4.1 Installations équipées d'un terrain en gazon synthétique

4.2 Installations équipées d'un arrosage

4.3 Installations équipées d'un terrain en gazon naturel

4.4 Mise aux normes vestiaires pour un niveau 5 ou plus

4.5 Éclairage initial

CHAMBERET – STADE MUNICIPAL – NNI 190360101

Avis Préalable pour un Niveau E5 LED – Terrain de 100 x 60m – **Voir si possibilité de 105 x 68m**

4 mâts de 3 projecteurs LAMDALUX 1350W et 1 projecteur LAMDALUX 280W

Hauteur sous feu : 18 m – mesures : 192 lux ; 0,71 ; 0,52.

Au regard des éléments transmis et sous réserve de leur réalisation, la CRTIS donne un **avis favorable** pour un **niveau E5**.

5. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS DE FUTSAL

6. PROCÈS-VERBAL DE LA COMMISSION DE SÉCURITÉ - ARRÊTÉ D'OUVERTURE AU PUBLIC – ATTESTATION DE CAPACITÉ

COSNAC – STADE MUNICIPAL – NNI 190630101

Reçu l'AOP – Remerciements.

7. PROCÈS-VERBAUX CDTIS

8. AFFAIRES DIVERSES

9. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE

9.1 Classements initiaux

9.2 Confirmations de classement

9.3 Changements de niveau de classement

EGLETONS – STADE LES COMBES 2 – NNI 190730102 - **réception des pièces demandées**

Cette installation était classée **niveau Entraînement** jusqu'au **07/07/2017**.

La commission prend connaissance de la demande de changement de classement d'éclairage **niveau E5**.

- rapport de visite suite à réfection installation en LED du 22/10/2018

Eclairement moyen horizontal : 167 LUX

Facteur d'uniformité : 0,71

Rapport Emini/Emaxi : 0,52

- Contrat engagement entretien mairie : **fourni**

- Certificat de conformités des installations électriques : **fourni**

Elle classe cette installation en **niveau E5** jusqu'au **22/10/2021**.

CHAMBERET – STADE MUNICIPAL – NNI 190360101 - **réception des pièces demandées**

Cette installation était classée **niveau E FOOT A 11** jusqu'au **07/07/2017**.

La commission prend connaissance de la demande de changement de classement d'éclairage **niveau E5**.

Suite à travaux, changement en LEDS (avis préalable favorable).

Eclairement moyen horizontal : 171 LUX

Facteur d'uniformité : 0,71

Rapport Emini/Emaxi : 0,41

- Contrat d'engagement d'entretien : **fourni**

- Certificat de conformité des installations électriques : **fourni**

Elle classe cette installation en **niveau E5** jusqu'au **05/09/2021**.

10. RAPPORTS D'ARBITRE OU DE DÉLÉGUÉ

DISTRICT DE LA CREUSE - 23

1. INSTALLATIONS EQUIPÉES D'UN TERRAIN EN GAZON NATUREL

1.1 Classements initiaux

1.2 Confirmations de niveau de classement

ROUGNAT – STADE LES BESSÉS – NNI 231640101

Cet équipement était classé **niveau 5** jusqu'au **30/06/2019**.

La commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement en **niveau 5** et des documents transmis :

- Rapport de Visite

- Plans

- **Fournir un AOP ou Attestation de Capacité**

Elle classe cet équipement en **niveau 5** jusqu'au **30/06/2029**.

BENEVENT L'ABBAYE – STADE MUNICIPAL – NNI 230210101

Cet équipement était classé **niveau 5** jusqu'au **30/06/2019**.

La commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement en **niveau 5** et des documents transmis :

- Rapport de Visite

- AOP

- Plans

Elle classe cet équipement en **niveau 5** jusqu'au **30/06/2029**.

DUN LE PALESTEL – STADE DE LA PLAINE DES SPORTS – NNI 230750101

Cet équipement était classé **niveau 5** jusqu'au **05/05/2019**.

La commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement en **niveau 5** et des documents transmis :

- Rapport de Visite

- AOP

- Plans

Elle classe cet équipement en **niveau 5** jusqu'au **30/06/2029**.

ST AGNANT DE VERSILLAT – STADE DE LA PRADE – NNI 231770101

Cet équipement était classé **niveau 6** jusqu'au **30/06/2019**.

La commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement en **niveau 6** et des documents transmis :

- Rapport de Visite

- AOP

- Plans

Elle classe cet équipement en **niveau 6** jusqu'au **01/07/2029**.

MERINCHAL – STADE PIERRE VENTENAT 2 – NNI 231310102

Cet équipement était classé **niveau FOOT A 11** jusqu'au **01/09/2022**.

La commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement en **niveau FOOT A 11** et des documents transmis :

- Rapport de Visite

- Plans

Elle classe cet équipement en **niveau FOOT A 11** jusqu'au **05/11/2029**.

1.3 Changements de niveau de classement ou reclassement

LE GRAND BOURG – STADE GRABRIEL ADENIS – NNI 230950101

Cet équipement était classé **niveau 6** jusqu'au **30/06/2019**.

La commission prend connaissance de la demande de changement de classement en **niveau 5** et des documents transmis :

- Rapport de Visite

- AOP

- Plans des vestiaires modifiés

Elle classe cet équipement en **niveau 5** jusqu'au **30/06/2029**.

LA SOUTERRAINE – STADE DE LA PISCINE 1 – NNI 231760201

Cet équipement était classé **niveau 6** jusqu'au **30/06/2019**.

La commission prend connaissance de la demande de changement de classement en **niveau 5** et des documents transmis :

- Rapport de Visite

- AOP

- Plans

Elle classe cet équipement en **niveau 5** jusqu'au **30/06/2029**.

VIEILLEVILLE MOURIOUX – STADE MUNICIPAL – NNI 231370101

Cet équipement était classé **niveau FOOT A 11** jusqu'au **07/07/2025**.

La commission prend connaissance de la demande de changement de classement en **niveau 6** et des documents transmis :

- Rapport de Visite
- AOP
- Plans

Elle classe cet équipement en **niveau 6** jusqu'au **25/10/2029**.

AZERABLES – STADE MUNICIPAL 1 – NNI 230150101

Cet équipement était classé **niveau 6** jusqu'au **30/06/2019**.

La commission prend connaissance de la demande de changement de classement en **niveau 5** et des documents transmis :

- Rapport de Visite
- AOP
- Plans

Elle classe cet équipement en **niveau 5** jusqu'au **30/06/2029**.

TOULX STE CROIX – STADE MUNICIPAL – NNI 232540201

Cet équipement était classé **niveau FOOT A 11** jusqu'au **07/07/2025**.

La commission prend connaissance de la demande de changement de classement en **niveau 6** et des documents transmis :

- Rapport de Visite
- Plans

Elle classe cet équipement en **niveau 6** jusqu'au **21/11/2029**.

ST MAURICE LA SOUTERRAINE – STADE EUGÈNE PAILLET – NNI 232190101

Cet équipement était classé **niveau 6** jusqu'au **30/06/2019**.

La commission prend connaissance de la demande de changement de classement en **niveau 5** et des documents transmis :

- Rapport de Visite
- AOP
- Plans

Elle classe cet équipement en **niveau 5** jusqu'au **30/06/2029**.

2. INSTALLATIONS EQUIPÉES D'UN TERRAIN EN GAZON SYNTHETIQUE

2.1 Classements provisoires

2.2 Classements niveaux 5sy, 5sye, 6sy, 6sye, foot a11sy, foot a11sye

2.3 Classements niveaux foot a8sy, foot a8sye, foot a5sy, foota5sye

2.4 Tests in-situ de maintien de classement

3. RETRAITS DE CLASSEMENT

4. DEMANDES D'AVIS PREALABLE

4.1 Installations équipées d'un terrain en gazon synthétique

4.2 Installations équipées d'un arrosage

4.3 Installations équipées d'un terrain en gazon naturel

4.4 Mise aux normes vestiaires pour un niveau 5 ou plus

4.5 Éclairage initial

5. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS DE FUTSAL

6. PROCÈS-VERBAL DE LA COMMISSION DE SÉCURITÉ - ARRÊTÉ D'OUVERTURE AU PUBLIC – ATTESTATION DE CAPACITÉ

7. PROCÈS-VERBAUX CDTIS

8. AFFAIRES DIVERSES

9. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE

9.1 Classements initiaux

LA SOUTERRAINE – Stade de la Piscine – NNI 231760201

La Commission prend connaissance de la demande de classement en **Niveau E5** et des documents transmis :

Eclairage moyen horizontal : 195 LUX

Facteur d'uniformité : 0,73

Rapport Emini/Emaxi : 0,57

- Contrat d'entretien du 18 octobre 2018

- Fournir Certificat de conformité des installations électriques

Elle classera cet éclairage en **niveau E5** jusqu'au **25/10/2021 dès réception des pièces.**

9.2 Confirmations de classement

9.3 Changements de niveau de classement

10. RAPPORTS D'ARBITRE OU DE DÉLÉGUÉ

DISTRICT DE LA DORDOGNE – 24

1. INSTALLATIONS EQUIPÉES D'UN TERRAIN EN GAZON NATUREL

1.1 Classements initiaux

1.2 Confirmations de niveau de classement

BERGERAC – STADE LA CATTE – NNI 240370701

Cette installation était classée **niveau 5** jusqu'au **15/12/2019.**

La commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement **niveau 5** et des documents transmis :

- AOP

Elle classe cette installation en **niveau 5** jusqu'au **15/12/2029.**

MOULEYDIER – STADE RAOUL SUPERCHI 1 – NNI 242960101

Cette installation était classée **niveau 5** jusqu'au **28/05/2018.**

La commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement **niveau 5** et des documents transmis :

- AOP

- Photos

Elle classe cette installation en **niveau 5** jusqu'au **28/05/2028.**

CHANCELADE – PARC DES SPORTS 1 – NNI 241020101

Cette installation était classée **niveau 6** jusqu'au **09/12/2019.**

La commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement **niveau 6** et des documents transmis :

- AOP

Elle classe cette installation en **niveau 6** jusqu'au **09/12/2029.**

SAINT AULAYE PUYMANGOU – STADE RAYMOND FRAPPIER 1 – NNI 243760101

Cette installation était classée **niveau 6** jusqu'au **09/12/2019.**

La commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement **niveau 6** et des documents transmis :

- AOP

- Plans

Elle classe cette installation en **niveau 6** jusqu'au **09/12/2029.**

SAINT AULAYE PUYMANGOU – STADE RAYMOND FRAPPIER 2 – NNI 243760102

Cette installation était classée **niveau 6** jusqu'au **09/12/2019**.

La commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement **niveau 6** et des documents transmis :

- AOP

Elle classe cette installation en **niveau 6** jusqu'au **09/12/2029**.

CHAMPAGNAC DE BELAIR – STADE ROGER PUYPALAT – NNI 240960101

Cette installation était classée **niveau 6** jusqu'au **18/11/2019**.

La commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement **niveau 6** et des documents transmis :

- AOP

- Plans

Elle classe cette installation en **niveau 6** jusqu'au **18/11/2029**.

1.3 Changements de niveau de classement ou reclassement

2. INSTALLATIONS EQUIPÉES D'UN TERRAIN EN GAZON SYNTHETIQUE

2.1 Classements provisoires

2.2 Classements niveaux 5sy, 5sye, 6sy, 6sye, foot a11sy, foot a11sye

BERGERAC – STADE LE BARRAGE LE PONT ROUX 3 – NNI 240370403

Cette installation était classée **niveau 5 SYE** jusqu'au **28/11/2019**.

La commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement **niveau 5 SYE** et des documents transmis :

- AOP

- Tests in situ

Elle transmet le dossier à la CFTIS.

2.3 Classements niveaux foot a8sy, foot a8sye, foot a5sy, foota5sye

2.4 Tests in-situ de maintien de classement

3. RETRAITS DE CLASSEMENT

4. DEMANDES D'AVIS PREALABLE

4.1 Installations équipées d'un terrain en gazon synthétique

4.2 Installations équipées d'un arrosage

4.3 Installations équipées d'un terrain en gazon naturel

4.4 Mise aux normes vestiaires pour un niveau 5 ou plus

4.5 Éclairage initial

5. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS DE FUTSAL

MAREUIL – GYMNASSE MAREUIL – NNI 242539901

Cette installation n'était pas classée.

La commission prend connaissance de la demande de classement **niveau Futsal 3**.

-AOP

-PV de la Commission de Sécurité

- Plans

Elle classe cette installation en **niveau Futsal3** jusqu'au **02/12/2029**.

6. PROCÈS-VERBAL DE LA COMMISSION DE SÉCURITÉ - ARRÊTÉ D'OUVERTURE AU PUBLIC – ATTESTATION DE CAPACITÉ

7. PROCÈS-VERBAUX CDTIS

8. AFFAIRES DIVERSES

9. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE

9.1 Classements initiaux

MAREUIL – GYMNASE MAREUIL – NNI 242539901

Cette installation n'était pas classée.

La commission prend connaissance de la demande de classement **niveau Futsal E3** et des documents transmis :

- Certificat de conformités des installations électriques

Eclairage moyen horizontal : 303 LUX

Facteur d'uniformité : 0,70

Rapport Emini/Emaxi : 0,67

Elle transmet le dossier à la CFTIS

9.2 Confirmations de classement

9.3 Changements de niveau de classement

10. RAPPORTS D'ARBITRE OU DE DÉLÉGUÉ

DISTRICT DE LA GIRONDE – 33

1. INSTALLATIONS EQUIPÉES D'UN TERRAIN EN GAZON NATUREL

1.1 Classements initiaux

1.2 Confirmations de niveau de classement

1.3 Changements de niveau de classement ou reclassement

SAINT MEDARD DE GUIZIERES – STADE MUNICIPAL 2 (A. VACHER) – NNI 334470102

Cette installation était classée **niveau Foot A5** jusqu'au **13/07/2026**.

La commission prend connaissance de la demande de changement de classement **niveau Foot A8**.

Elle classe cette installation en **niveau Foot A8** jusqu'au **05/12/2029**.

2. INSTALLATIONS EQUIPÉES D'UN TERRAIN EN GAZON SYNTHETIQUE

2.1 Classements provisoires

2.2 Classements niveaux 5sy, 5sye, 6sy, 6sye, foot a11sy, foot a11sye

BORDEAUX – STADE C. MARTIN-FERDINAND MOREAU – NNI 330630801 – *déjà classée par la CFTIS*

Cette installation est classée **niveau 5 SYE** jusqu'au **11/09/2020**.

La commission prend connaissance de la confirmation de classement **niveau 5 SYE** et des documents transmis :

- AOP,

- PLANS, (sans changement)

- TEST IN SITU du 12/08/2019 (nouveaux tests)

Elle a transmis le dossier à la CFTIS.

2.3 Classements niveaux foot a8sy, foot a8sye, foot a5sy, foota5sye

TARGON – STADE MUNICIPAL 2 – NNI 335230102

Cette installation est classée **niveau Foot A8 s** jusqu'au **14/09/2020**.

Suite à changement de moquette.

La commission prend connaissance de la confirmation de classement **niveau Foot A8 SYE** et des documents fournis :

- AOP,

- Rapport de visite

- TEST IN SITU à venir.

Elle transmettra le dossier à la CFTIS *dès réception des tests in situ*.

2.4 Tests in-situ de maintien de classement

3. RETRAITS DE CLASSEMENT

4. DEMANDES D'AVIS PRELABLE

- 4.1 Installations équipées d'un terrain en gazon synthétique
- 4.2 Installations équipées d'un arrosage
- 4.3 Installations équipées d'un terrain en gazon naturel
- 4.4 Mise aux normes vestiaires pour un niveau 5 ou plus
- 4.5 Éclairage initial

5. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS DE FUTSAL

CENON – GYMNASSE LA MORLETTE – NNI 331199901

Cette installation n'était pas classée.

La commission prend connaissance de la demande de classement de **niveau Futsal 3** et des documents transmis :

- AOP
- PV de la Commission de Sécurité
- Plans

Elle classe cette installation en **niveau Futsal3** jusqu'au **10/12/2029**.

6. PROCÈS-VERBAL DE LA COMMISSION DE SÉCURITÉ - ARRÊTÉ D'OUVERTURE AU PUBLIC – ATTESTATION DE CAPACITÉ

La CRTIS valide le Procès-verbal du 25/11/2019.

7. PROCÈS-VERBAUX CDTIS

8. AFFAIRES DIVERSES

9. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE

9.1 Classements initiaux

9.2 Confirmations de classement

ST SULPICE ET CAMEYRAC – STADE CHÂTEAU LAMOTHE 1 – NNI 334830101

Cette installation était classée **E Foot A11** jusqu'au **22/06/2019**.

La commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement **E Foot A11**.

Eclairage moyen horizontal : 106 LUX

Facteur d'uniformité : 0,60

Elle classe cette installation en **niveau E Foot A11** jusqu'au **22/06/2021**.

9.3 Changements de niveau de classement

10. RAPPORTS D'ARBITRE OU DE DÉLÉGUÉ

DISTRICT DES LANDES – 40

1. INSTALLATIONS ÉQUIPÉES D'UN TERRAIN EN GAZON NATUREL

1.1 Classements initiaux

1.2 Confirmations de niveau de classement

TARNOS – PARC DES SPORTS JEAN-ANDRÉ MAYES 3 – NNI 403120103

Cette installation était classée **niveau Foot A11** jusqu'au **01/07/2019**.

La commission prend connaissance de la demande de confirmation de **niveau Foot A11**.

Elle classe cette installation au **niveau Foot A 11** jusqu'au **01/07/2029**.

TARNOS – PARC DES SPORTS JEAN-ANDRÉ MAYES 4 – NNI 403120104

Cette installation était classée **niveau Foot A11** jusqu'au **01/07/2019**.

La commission prend connaissance de la demande de confirmation de **niveau Foot A11**.

Dossier transmis (**GB**).

Elle classe cette installation au **niveau Foot A 11** jusqu'au **01/07/2029**.

PARENTIS – STADE GERMINAL – NNI 402170101

Cette installation était classée **niveau 5** jusqu' au **08/09/2029**.

La commission prend connaissance de la demande de confirmation de **niveau 5**.

Les données reçues (P. VERGNAUD) ne correspondent pas à celles utilisées lors du PV de Septembre.

Sur 3 mesures effectuées, 3 données différentes ont été constatées.

Une nouvelle visite sera effectuée par Vincent GUICHARD.

SAINT SEVER – STADE LOUIS LAFAURIE 1 – NNI 402820101

Cette installation était classée **niveau 5** jusqu' au **12/10/2019**.

La commission prend connaissance de la demande de confirmation de **niveau 5**.

Elle classe cette installation au **niveau 5** jusqu'au **12/10/2029**.

SAINT SEVER – STADE LOUIS LAFAURIE 4 – NNI 402820104

Cette installation était classée **niveau Foot A11** jusqu' au **01/07/2019**.

La commission prend connaissance de la demande de classement de **niveau 5**.

Une nouvelle visite sera effectuée. (Date à fixer)

Il faudra fournir le plan des vestiaires avec attribution par équipement.

SEIGNOSSE – STADE GILLES HARIART 1 – NNI 402960101

Cette installation était classée **niveau 5** jusqu' au **15/07/2019**.

La commission prend connaissance de la demande de confirmation **de niveau 5**.

Elle classe cette installation au **niveau 5** jusqu'au **15/07/2029**.

ST PAUL LES DAX – STADE MUNICIPAL – NNI 402790501

Cette installation était classée **niveau 5** jusqu' au **21/05/2019**.

La commission prend connaissance de la demande de confirmation de **niveau 5** et des documents transmis :

- AOP

- PV de la Commission de Sécurité

- Plans

Elle classe cette installation au **niveau 5** jusqu'au **21/05/2029**.

1.3 Changements de niveau de classement ou reclassement

MONT DE MARSAN – STADE GUY BONIFACE – NNI 401920201

Cette installation était classée **niveau 3** jusqu' au **09/04/2017**.

La commission prend connaissance de la demande de changement de classement **niveau 2**.

Dossier transmis. (Travaux)

Elle transmet le dossier à la CFTIS.

PONTOUX SUR L'ADOUR – STADE MUNICIPAL 1 – NNI 402300101

Cette installation est classée **niveau 5** jusqu' au **04/10/2028**.

La commission prend connaissance de la demande de changement de classement **niveau 3**.

Elle transmet le dossier à la CFTIS.

2. INSTALLATIONS EQUIPÉES D'UN TERRAIN EN GAZON SYNTHETIQUE

2.1 Classements provisoires

2.2 Classements niveaux 5sy, 5sye, 6sy, 6sye, foot a11sy, foot a11sye

2.3 Classements niveaux foot a8sy, foot a8sye, foot a5sy, foota5sye

2.4 Tests in-situ de maintien de classement

3. RETRAITS DE CLASSEMENT

4. DEMANDES D'AVIS PREALABLE

4.1 Installations équipées d'un terrain en gazon synthétique

4.2 Installations équipées d'un arrosage

4.3 Installations équipées d'un terrain en gazon naturel

LATRILLE – STADE MUNICIPAL 1 – NNI 401460101

Demande d'avis préalable réfection et mise en place drainage terrain **niveau 5** (105 x 65m)

Au regard des éléments transmis et sous réserve de leur réalisation, la CRTIS donne un **avis favorable** pour **les travaux**.

4.4 Mise aux normes vestiaires pour un niveau 5 ou plus

4.5 Éclairage initial

5. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS DE FUTSAL

6. PROCÈS-VERBAL DE LA COMMISSION DE SÉCURITÉ - ARRÊTÉ D'OUVERTURE AU PUBLIC – ATTESTATION DE CAPACITÉ

7. PROCÈS-VERBAUX CDTIS

8. AFFAIRES DIVERSES

9. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE

9.1 Classements initiaux

9.2 Confirmations de classement

DAX – STADE ANDRÉ DARRIGADE 1 – NNI 400880101

Cette installation était classée **niveau E3** jusqu'au **11/04/2019**.

La commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement **niveau E3**.

Eclairage moyen horizontal : 347 LUX

Facteur d'uniformité : 0,74

Rapport Emini/Emaxi : 0,58

Elle transmet le dossier à la CFTIS.

MONT DE MARSAN – COMPLEXE SPORTIF DE L'ARGENTÉ 1 – NNI 401920101

Cette installation était classée **niveau E3** jusqu'au **15/10/2019**.

La commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement **niveau E3**.

Eclairage moyen horizontal : 347 LUX

Facteur d'uniformité : 0,71

Rapport Emini/Emaxi : 0,52

Elle transmet le dossier à la CFTIS.

DAX – STADE ANDRÉ DARRIGADE 2 – NNI 400880102

Cette installation est classée **niveau E5** jusqu'au **08/02/2020**.

La commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement **niveau E5**.

Eclairage moyen horizontal : 168 LUX

Facteur d'uniformité : 0,72

Rapport Emini/Emaxi : 0,49

Elle classe cette installation **en niveau E5** jusqu'au **08/02/2022**.

MONT DE MARSAN – STADE RENÉ BATBY – NNI 401920301

Cette installation est classée **niveau E5** jusqu'au **11/01/2020**.

La commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement **niveau E5**.

Eclairage moyen horizontal : 173 LUX
Facteur d'uniformité : 0,72
Rapport Emini/Emaxi : 0,52
Elle classe cette installation **en niveau E5** jusqu'au **11/01/2022**.

9.3 Changements de niveau de classement

10. RAPPORTS D'ARBITRE OU DE DÉLÉGUÉ

DISTRICT DU LOT-ET-GARONNE – 47

1. INSTALLATIONS EQUIPÉES D'UN TERRAIN EN GAZON NATUREL

1.1 Classements initiaux

1.2 Confirmations de niveau de classement

LA SAUVETAT DU DROP – STADE INTERCOM. PIERRE PERIE 3 – NNI 472900103

Cette installation était classée **niveau 6** jusqu' au **17/12/2018**.

La commission prend connaissance de la demande de confirmation de **niveau 6** et des documents transmis :

- AOP

- Rapport de visite

Elle classe cette installation au **niveau 6** jusqu'au **17/12/2028**.

AIGUILLON – STADE MARCEL DURAND – NNI 470040201

Cette installation était classée **niveau 5** jusqu' au **23/04/2018**.

La commission prend connaissance de la demande de confirmation de **niveau 5** et des documents transmis :

- AOP

- Rapport de visite

Elle classe cette installation au niveau 5 jusqu'au **24/04/2028**.

1.3 Changements de niveau de classement ou reclassement

BOE – STADE DE CANCELLES 2 – NNI 470310102

Cette installation était classée **niveau Foot A11** jusqu'au **07/07/2025**.

La commission prend connaissance de la demande de changement de **niveau 5** et des documents transmis :

- **Fournir AOP ou Attestation de capacité**

- **Plan des vestiaires avec attribution**

Elle classe cette installation au **niveau 5** jusqu'au **05/12/2029**. (Date visite)

BOE – STADE DE CANCELLES 4 – NNI 470310104

Cette installation était classée **niveau Foot A11** jusqu' au **07/07/2025**.

La commission prend connaissance de la demande de confirmation de **niveau 5** et des documents transmis :

- **Fournir AOP ou Attestation de capacité**

- **Plan des vestiaires avec attribution**

Elle classe cette installation au niveau 5 jusqu'au **05/12/2029**. (Date visite)

2. INSTALLATIONS EQUIPÉES D'UN TERRAIN EN GAZON SYNTHETIQUE

2.1 Classements provisoires

2.2 Classements niveaux 5sy, 5sye, 6sy, 6sye, foot a11sy, foot a11sye

2.3 Classements niveaux foot a8sy, foot a8sye, foot a5sy, foota5sye

2.4 Tests in-situ de maintien de classement

3. RETRAITS DE CLASSEMENT

BOE ENCONTRE – STADE RENÉ LAJUNIE – NNI 470320101

Pris connaissance du courrier de la municipalité.
Ce Stade est à retirer du classement.
Dossier transmis à la CFTIS.

4. DEMANDES D'AVIS PREALABLE

- 4.1 Installations équipées d'un terrain en gazon synthétique
- 4.2 Installations équipées d'un arrosage
- 4.3 Installations équipées d'un terrain en gazon naturel
- 4.4 Mise aux normes vestiaires pour un niveau 5 ou plus
- 4.5 Éclairage initial

5. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS DE FUTSAL

6. PROCÈS-VERBAL DE LA COMMISSION DE SÉCURITÉ - ARRÊTÉ D'OUVERTURE AU PUBLIC – ATTESTATION DE CAPACITÉ

7. PROCÈS-VERBAUX CDTIS

8. AFFAIRES DIVERSES

9. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE

- 9.1 Classements initiaux
- 9.2 Confirmations de classement
- 9.3 Changements de niveau de classement

10. RAPPORTS D'ARBITRE OU DE DÉLÉGUÉ

DISTRICT DES PYRENEES-ATLANTIQUES – 64

1. INSTALLATIONS EQUIPÉES D'UN TERRAIN EN GAZON NATUREL

- 1.1 Classements initiaux
- 1.2 Confirmations de niveau de classement
- 1.3 Changements de niveau de classement ou reclassement

2. INSTALLATIONS EQUIPÉES D'UN TERRAIN EN GAZON SYNTHETIQUE

- 2.1 Classements provisoires
- 2.2 Classements niveaux 5sy, 5sye, 6sy, 6sye, foot a11sy, foot a11sye
- 2.3 Classements niveaux foot a8sy, foot a8sye, foot a5sy, foota5sye
- 2.4 Tests in-situ de maintien de classement

3. RETRAITS DE CLASSEMENT

4. DEMANDES D'AVIS PREALABLE

- 4.1 Installations équipées d'un terrain en gazon synthétique
- 4.2 Installations équipées d'un arrosage
- 4.3 Installations équipées d'un terrain en gazon naturel
- 4.4 Mise aux normes vestiaires pour un niveau 5 ou plus
- 4.5 Éclairage initial

5. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS DE FUTSAL

6. PROCÈS-VERBAL DE LA COMMISSION DE SÉCURITÉ - ARRÊTÉ D'OUVERTURE AU PUBLIC – ATTESTATION DE CAPACITÉ

7. PROCÈS-VERBAUX CDTIS

8. AFFAIRES DIVERSES

9. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE

9.1 Classements initiaux

9.2 Confirmations de classement

9.3 Changements de niveau de classement

ANGLET – STADE CHOISY – NNI 640240201

Cette installation était classée **niveau E5** jusqu'au **28/11/2021**.

La commission prend connaissance de la demande de changement de classement **niveau E4**.

Nouveau relevé

Eclairage moyen horizontal : 255 LUX

Facteur d'uniformité : 0,78

Rapport Emini/Emaxi : 0,66

Elle transmet le dossier à la CFTIS

10. RAPPORTS D'ARBITRE OU DE DÉLÉGUÉ

DISTRICT DES DEUX-SEVRES – 79

1. INSTALLATIONS EQUIPÉES D'UN TERRAIN EN GAZON NATUREL

1.1 Classements initiaux

1.2 Confirmations de niveau de classement

LES FOSSES – STADE DE VAUBALLIER – NNI 791260101

Cet équipement était classé **niveau 6** jusqu'au **30/06/2019**.

La commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement en **niveau 6**.

Elle classe cet équipement en **niveau 6** jusqu'au **30/06/2029**.

1.3 Changements de niveau de classement ou reclassement

VAUSSEROUX – STADE MUNICIPAL – NNI 793400101

Cet équipement était classé **niveau 5** jusqu'au **27/08/2018**.

La commission prend connaissance de la demande de changement de classement en **niveau 6**.

- Fournir un AOP ou Attestation de capacité.

Elle classe cet équipement en **niveau 6** jusqu'au **30/06/2029**.

2. INSTALLATIONS EQUIPÉES D'UN TERRAIN EN GAZON SYNTHETIQUE

2.1 Classements provisoires

2.2 Classements niveaux 5sy, 5sye, 6sy, 6sye, foot a11sy, foot a11sye

2.3 Classements niveaux foot a8sy, foot a8sye, foot a5sy, foota5sye

2.4 Tests in-situ de maintien de classement

3. RETRAITS DE CLASSEMENT

4. DEMANDES D'AVIS PREALABLE

4.1 Installations équipées d'un terrain en gazon synthétique

4.2 Installations équipées d'un arrosage

4.3 Installations équipées d'un terrain en gazon naturel

4.4 Mise aux normes vestiaires pour un niveau 5 ou plus

4.5 Éclairage initial

5. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS DE FUTSAL

6. PROCÈS-VERBAL DE LA COMMISSION DE SÉCURITÉ - ARRÊTÉ D'OUVERTURE AU PUBLIC – ATTESTATION DE CAPACITÉ CELLES SUR BELLE – STADE DE LA BOISSIÈRE – NNI 790610101

Reçu l'AOP – remerciements.

MAULEON – STADE DU TEMPLE – NNI 790790401

Reçu l'AOP – remerciements.

MAULEON – STADE ABBÉ ROCHER 1 – NNI 790790101

Reçu l'AOP – remerciements.

7. PROCÈS-VERBAUX CDTIS

8. AFFAIRES DIVERSES

9. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE

9.1 Classements initiaux

9.2 Confirmations de classement

9.3 Changements de niveau de classement

10. RAPPORTS D'ARBITRE OU DE DÉLÉGUÉ

DISTRICT DE LA VIENNE – 86

1. INSTALLATIONS ÉQUIPÉES D'UN TERRAIN EN GAZON NATUREL

1.1 Classements initiaux

1.2 Confirmations de niveau de classement

LES TROIS MOUTIERS – STADE MONTCAILLOU – 862740101

Cette installation était classée en **Niveau 6** jusqu'au **01/06/2020**.

La Commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement en **niveau 6** et des documents transmis :

- **Fournir AOP ou attestation de capacité de 299 personnes**

- Rapport de visite

Elle classe cette installation en **niveau 6** jusqu'au **01/06/2030**.

MORTON – STADE MUNICIPAL – NNI 861690101

Cette installation était classée en **Niveau 6** jusqu'au **01/06/2020**.

La Commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement en **niveau 6** et des documents transmis :

- **Fournir AOP ou attestation de capacité de 299 personnes**

- Rapport de visite

Elle classe cette installation en **niveau 6** jusqu'au **01/06/2030**.

MOUTERRE SILLY – STADE ROBERT BOULORD – NNI 861730101

Cette installation était classée en **Niveau 6** jusqu'au **01/06/2020**.

La Commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement en **niveau 6** et des documents transmis :

- **Fournir AOP ou attestation de capacité de 299 personnes**

- Rapport de visite

Elle classe cette installation en **niveau 6** jusqu'au **01/06/2030**.

1.3 Changements de niveau de classement ou reclassement

2. INSTALLATIONS EQUIPÉES D'UN TERRAIN EN GAZON SYNTHETIQUE

2.1 Classements provisoires

2.2 Classements niveaux 5sy, 5sye, 6sy, 6sye, foot a11sy, foot a11sye

2.3 Classements niveaux foot a8sy, foot a8sye, foot a5sy, foota5sye

2.4 Tests in-situ de maintien de classement

3. RETRAITS DE CLASSEMENT

4. DEMANDES D'AVIS PREALABLE

4.1 Installations équipées d'un terrain en gazon synthétique

4.2 Installations équipées d'un arrosage

4.3 Installations équipées d'un terrain en gazon naturel

4.4 Mise aux normes vestiaires pour un niveau 5 ou plus

4.5 Éclairage initial

5. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS DE FUTSAL

6. PROCÈS-VERBAL DE LA COMMISSION DE SÉCURITÉ - ARRÊTÉ D'OUVERTURE AU PUBLIC – ATTESTATION DE CAPACITÉ

7. PROCÈS-VERBAUX CDTIS

8. AFFAIRES DIVERSES

9. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE

9.1 Classements initiaux

9.2 Confirmations de classement

9.3 Changements de niveau de classement

10. RAPPORTS D'ARBITRE OU DE DÉLÉGUÉ

DISTRICT DE LA HAUTE-VIENNE – 87

1. INSTALLATIONS EQUIPÉES D'UN TERRAIN EN GAZON NATUREL

1.1 Classements initiaux

1.2 Confirmations de niveau de classement

1.3 Changements de niveau de classement ou reclassement

2. INSTALLATIONS EQUIPÉES D'UN TERRAIN EN GAZON SYNTHETIQUE

2.1 Classements provisoires

2.2 Classements niveaux 5sy, 5sye, 6sy, 6sye, foot a11sy, foot a11sye

2.3 Classements niveaux foot a8sy, foot a8sye, foot a5sy, foota5sye

2.4 Tests in-situ de maintien de classement

3. RETRAITS DE CLASSEMENT

4. DEMANDES D'AVIS PREALABLE

4.1 Installations équipées d'un terrain en gazon synthétique

LIMOGES – PARC DES SPORTS DE BEAUBLANC 4 – NNI 870850104

Avis Préalable pour travaux de remplacement d'un stabilisé par un terrain synthétique – Terrain de 105 x 68 m

Matériau de remplissage sera dépourvu de HAP.

Au regard des éléments transmis et sous réserve de leur réalisation, la CRTIS donne un **avis favorable** pour un **niveau 5 SYE**.

4.2 Installations équipées d'un arrosage

4.3 Installations équipées d'un terrain en gazon naturel

4.4 Mise aux normes vestiaires pour un niveau 5 ou plus

4.5 Éclairage initial

LIMOGES – PARC DES SPORTS DE BEAUBLANC 4 – NNI 870850104

Avis Préalable pour un Niveau E5 LED – Terrain de 105 x 68 m

4 mâts de 4 projecteurs BVP 525 LED

Hauteur sous feu : 23 m – mesures : 200 lux ; 0,82 ; 0,68.

Au regard des éléments transmis et sous réserve de leur réalisation, la CRTIS donne un **avis favorable** pour un **niveau E5**.

5. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS DE FUTSAL

6. PROCÈS-VERBAL DE LA COMMISSION DE SÉCURITÉ - ARRÊTÉ D'OUVERTURE AU PUBLIC – ATTESTATION DE CAPACITÉ

7. PROCÈS-VERBAUX CDTIS

8. AFFAIRES DIVERSES

9. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE

9.1 Classements initiaux

9.2 Confirmations de classement

9.3 Changements de niveau de classement

10. RAPPORTS D'ARBITRE OU DE DÉLÉGUÉ

Gérard BROUSTE,
Président

Anne-Laure GONCALVES,
Secrétaire de séance

« Procès-Verbal validé le 07/01/2020 par Le Secrétaire général, Luc RABAT »